COMMUNIQUE DE PRESSE

LUNDI 23 NOVEMBRE 2026

AIR CORSICA : POINT D'ÉTAPE SUR LA FLOTTE ATR ET ARRIVÉE D'UN 8ÈME AIRBUS DÉBUT 2027

Comme elle s'y est engagée depuis le début de cette situation exceptionnelle, Air Corsica souhaite informer régulièrement ses passagers, ses partenaires et les médias de l'avancement des investigations techniques en cours concernant une partie de sa flotte ATR ainsi que des mesures mises en œuvre pour assurer la continuité de ses opérations et préparer l'avenir de la compagnie.

Cinq ATR toujours immobilisés dans le cadre des investigations en cours

Air Corsica poursuit, aux côtés d'ATR, de Pratt & Whitney Canada et de Liebherr, les investigations engagées à la suite des signalements récurrents d'odeurs inhabituelles observées à bord de plusieurs ATR 72-600.

À ce jour, cinq des sept ATR de la flotte demeurent immobilisés à titre préventif. Les appareils concernés sont actuellement répartis entre Ajaccio et Toulouse, où se poursuivent les analyses techniques et les essais nécessaires à la compréhension du phénomène observé.

Depuis septembre, plusieurs campagnes d'essais ont été réalisées sur deux appareils prototypes d'ATR ainsi que sur deux appareils de la flotte d'Air Corsica.

Dans le cadre de ces investigations, un premier moteur a été envoyé au Canada afin de permettre à Pratt & Whitney Canada de conduire des expertises et essais complémentaires. Un second moteur est actuellement en cours d'acheminement vers les installations du motoriste pour suivre le même processus d'analyse.

À ce stade, malgré les travaux réalisés, les investigations n'ont pas permis d'identifier avec certitude l'origine des odeurs signalées.

Des réunions de suivi associant Air Corsica, ATR, Pratt & Whitney Canada et Liebherr se tiennent deux fois par semaine afin de partager l'avancement des investigations et de définir les prochaines étapes du programme d'essais techniques.

Les investigations se poursuivent afin d'établir avec certitude l'origine du phénomène observé. Air Corsica maintient l'approche de précaution qui guide depuis l'origine la gestion de cette situation : aucune remise en exploitation ne sera envisagée tant que l'ensemble des conditions techniques et de sécurité nécessaire n'auront pas été réunies.

Une continuité de service assurée grâce à un dispositif exceptionnel

Depuis septembre, Air Corsica a mobilisé d'importants moyens opérationnels afin de préserver la continuité de ses services et de limiter les conséquences pour ses passagers.
Le dispositif d'affrètement mis en place constitue une opération d'une ampleur exceptionnelle, tant par le nombre d'appareils mobilisés et de vols assurés que par les moyens humains, techniques et financiers engagés.
Parallèlement aux affrètements, la compagnie a renforcé l'utilisation de sa flotte Airbus sur plusieurs liaisons habituellement opérées en ATR.
Cette organisation a permis d'augmenter de manière significative l'offre proposée aux voyageurs. Ainsi, au cours du mois d'octobre, près de **20 000 sièges supplémentaires.**
Afin d'améliorer la visibilité offerte aux passagers, Air Corsica a également procédé à des ajustements anticipés de son programme de vols pour les mois de novembre, décembre et janvier.
Cette anticipation permet d'informer les voyageurs plus en amont et d'organiser leur transport dans les meilleures conditions possibles.
Tous les passagers concernés par des modifications de programme sont contactés individuellement, informés le plus tôt possible des mesures prises par la compagnie et réaffectés sur d'autres vols lorsque cela est nécessaire.

Préparer l'avenir et renforcer la flotte Airbus

Dans ce contexte, Air Corsica a accéléré sa réflexion sur le renforcement de sa flotte Airbus afin d'accompagner sa stratégie de développement. Le Conseil de Surveillance a ainsi validé, lors de sa réunion du 20 novembre, l'intégration d'un huitième Airbus.
Cet appareil rejoindra la compagnie **début 2027** et sera pleinement opérationnel pour le programme de vols de l'été 2027.
Cette décision permettra à Air Corsica de renforcer durablement ses capacités opérationnelles, d'accroître sa flexibilité d'exploitation et d'accompagner le développement de son réseau.
L'arrivée de ce huitième Airbus permettra également d'ouvrir deux nouvelles lignes saisonnières entre la Corse et Bordeaux : Ajaccio-Bordeaux et Bastia-Bordeaux. Ces deux liaisons seront proposées de juin à octobre 2027, à raison de deux fréquences hebdomadaires, les vendredis et les dimanches.
Elle contribuera par ailleurs à améliorer la résilience de la compagnie face aux aléas opérationnels, à renforcer son offre commerciale et à conforter sa mission essentielle au service de la mobilité des Corses.

Marie-Hélène Casanova-Servas, Présidente du Conseil de Surveillance d'Air Corsica, déclare :

« *Dans un contexte qui met à l'épreuve notre compagnie depuis plusieurs mois, le Conseil de Surveillance a souhaité adresser un signal fort de confiance dans l'avenir. L'arrivée d'un huitième Airbus début 2027 constitue une étape importante du développement d'Air Corsica. Cet investissement renforcera durablement nos capacités opérationnelles, notre flexibilité d'exploitation et notre capacité à répondre aux attentes de mobilité des Corses. Il permettra également d'élargir notre offre avec l'ouverture de deux nouvelles dessertes vers Bordeaux au départ d'Ajaccio et de Bastia. Alors que l'ensemble des équipes demeure pleinement mobilisé pour accompagner les investigations en cours sur la flotte ATR et assurer la continuité de nos opérations, Air Corsica continue de préparer l'avenir avec détermination et ambition au service de la Corse*. »

CONTACT PRESSE :
AIR CORSICA - Direction de la Communication - communication@aircorsica.com